



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes

Niveau III

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes

1. Références de la spécialité

Niveau : III

Code(s) NSF : 333 t - Enseignement, formation-

Code(s) Rome : K2111

Formacode : 44586, 44577

Date de l'arrêté : 04/09/2012

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 13/09/2012

Date d'effet de l'arrêté : 29/04/2013

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Sans objet.

a) De l'épreuve de synthèse basée sur la présentation différée d'un projet

Le (la) candidat (e) présente devant le jury sa contribution à l'élaboration ou à l'adaptation d'un dispositif de formation et illustre sa participation à l'accompagnement d'un apprenant dans ce dispositif.

Le (la) candidat (e) fait une présentation orale en adoptant une démarche de pédagogue. Il utilise des supports pédagogiques pour donner les informations utiles à la compréhension par le jury : contexte, caractéristiques, publics, objectifs, modalités existantes. Il (elle) présente des propositions d'adaptation ou pistes d'évolution possibles, en réponse à des demandes multiples et hétérogènes. Il (elle) donne les éléments nécessaires pour illustrer sa contribution à l'accompagnement d'un apprenant dans ce dispositif.

Le (la) candidat (e) met en œuvre des techniques d'animation pour transmettre son message au jury.

Lors de l'entretien technique, le jury le (la) questionne sur sa prestation et sur les compétences mises en œuvre dans le cadre de sa contribution à l'élaboration du dispositif et à l'accompagnement d'un apprenant. Le jury l'interroge également sur trois autres compétences du titre professionnel.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	3/28

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Le candidat doit joindre obligatoirement au DSPP deux annexes

Une annexe de 10 pages maximum relative à la compétence « Construire une action de formation à partir d'une demande ». Le candidat présente une action de formation à la conception de laquelle il a participé. Le document écrit fournit les éléments nécessaires à la compréhension de la demande, et donne les points détaillés de la réponse. Le (la) candidat (e) indique sur quelles parties de la réponse il a eu une participation effective.

Une annexe de 10 pages maximum relative aux compétences en matière de préparation et d'animation de séances de formation. Le (la) candidat(e) cible une séance d'apprentissage et intègre le scénario pédagogique détaillé. Il fournit les éléments nécessaires à la compréhension de l'animation de la séance telle qu'elle s'est déroulée et argumente les modifications éventuelles apportées. Il (elle) décrit les difficultés d'apprentissages rencontrées et les remédiations proposées. Il (elle) donne des indications sur l'évaluation.

Le candidat décrit également un point sur lequel il analyse sa pratique.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	4/28

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel FPA

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<p>Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP</p>	<p>Construire une action de formation à partir d'une demande Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation Animer une séance de formation collective Evaluer les acquis des apprenants Repérer les difficultés individuelles d'apprentissages et y remédier Analyser ses pratiques professionnelles</p>	<p>00 h 40 mn</p>	<p>Le questionnement est réalisé après l'épreuve de synthèse. Il dure 10 mn pour l'annexe 1 et 30 mn pour l'annexe 2.</p> <p>Dans l'annexe 1 relative à la compétence « Construire une action de formation à partir d'une demande » le (la) candidat(e) présente une action de formation à la conception de laquelle il a participé. Il (elle) fournit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les informations sur le contexte de la demande, les objectifs de l'action, le public, les pré-requis, 2. L'offre de formation rédigée avec le contenu et les modalités d'évaluation prévues, 3. La progression pédagogique ; l'une des séquences de l'action devra être décomposée en plusieurs séances. <p>Lors de la session, le (la) candidat(e) présente oralement l'organisme de formation dans lequel l'action a été élaborée. Il (elle) expose la problématique de la demande et explique les choix dans la construction de l'action de formation.</p> <p>Puis le jury le (la) questionne, à partir des informations données oralement et du document écrit.</p> <p>Dans l'annexe 2, le (la) candidat(e) décrit la préparation et l'animation d'une séance qu'il a préparée et animée. Il intègre le scénario pédagogique détaillé de la préparation et fournit les informations sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le contexte, les méthodes et techniques pédagogiques, les ressources formatives, les moyens organisationnels, les situations et modalités d'évaluation prévues, les difficultés d'apprentissage anticipées et remédiations prévues ; 2. Les points clés de l'animation effectivement mise

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	5/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p>en œuvre, l'argumentation des modifications apportées, les précisions sur les difficultés d'apprentissages rencontrées et les remédiations proposées ;</p> <p>3. Les points forts et points à améliorer dans sa pratique d'animation, la recherche des causes et l'identification de pistes d'amélioration.</p> <p>Lors de la session, le (la) candidat(e) présente oralement l'organisme dans lequel il (elle) a préparé et mis en œuvre la séance, et donne les éléments de contexte qui expliquent ses choix en termes de préparation, de déroulement et d'animation.</p> <p>Puis le jury le (la) questionne, à partir des informations données oralement et du document écrit.</p>
<p>Epreuve de synthèse :</p> <p>- Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet</p>	<p>Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation</p> <p>Animer une séance de formation collective</p> <p>Contribuer à l'élaboration et ou à l'adaptation de dispositifs de formation pouvant combiner différentes modalités et situations pédagogiques</p> <p>Accompagner les apprenants dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours</p> <p>Mobiliser un réseau pour optimiser la réponse aux besoins des apprenants</p> <p>Accompagner les apprenants dans leur projet d'insertion professionnelle</p>	00 h 20 mn	<p>Le (la) candidat(e) présente oralement sa contribution :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. A l'élaboration ou à l'adaptation d'un dispositif de formation 2. A l'accompagnement d'un apprenant dans ce dispositif. <p>Le (la) candidat (e) adopte une démarche de pédagogue et se met dans la position d'un(e) formateur (trice). Il (elle) utilise des supports pédagogiques pour décrire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le dispositif de formation : contexte, objectifs, caractéristiques du public, modalités pédagogiques existantes, dispositifs d'évaluation, propositions d'adaptations ou pistes d'évolutions possibles afin d'élargir la gamme des réponses pour des publics et commanditaires plus diversifiés, argumentation des choix, moyens nécessaires et conditions de mise en œuvre. 2. Sa contribution à l'accompagnement d'un apprenant dans ce dispositif : problématique, nature et moment(s) de l'accompagnement, méthode, outil(s) de suivi individuel utilisé, indication des acteurs mobilisés, analyse de sa

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	6/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			pratique d'accompagnement L'évaluation porte sur deux niveaux : 1. L'évaluation des compétences mises en œuvre dans le cadre du dispositif 2. La qualité pédagogique de la présentation orale devant les deux membres du jury.
- Questionnaire professionnel			Sans objet
- Entretien technique	Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation Animer une séance de formation collective Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle Contribuer à l'élaboration et ou à l'adaptation de dispositifs de formation pouvant combiner différentes modalités et situations pédagogiques Accompagner les apprenants dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours Mobiliser un réseau pour optimiser la réponse aux besoins des apprenants Accompagner les apprenants dans leur projet d'insertion professionnelle Contribuer à l'évaluation d'un dispositif et rendre compte Participer à la veille pédagogique, technique, environnementale et commerciale	00 h 30 mn	Cette épreuve se déroule en deux temps : 1. Exploitation de la présentation orale et des compétences illustrées pendant cette présentation. <ul style="list-style-type: none"> Le jury questionne le (la) candidat (e) sur la mise en œuvre de sa présentation et sur les choix effectués en termes d'animation et de supports. Le jury questionne le (la) candidat (e) sur les compétences mises en œuvre en termes de contribution à l'élaboration d'un dispositif et d'accompagnement d'un apprenant. 2. Questionnement sur trois autres compétences. Le jury interroge le candidat sur : <ul style="list-style-type: none"> Les modalités et outils d'évaluation mis en œuvre dans le dispositif auquel il(elle) a contribué. La manière dont il (elle) inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale La manière dont il (elle) met en œuvre la veille pédagogique, technique, environnementale et commerciale
Entretien final		00 h 20 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP Le jury évalue la capacité du (de la) candidat(e) à prendre

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	7/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			en compte l'emploi de formateur dans sa globalité, à travers : <ul style="list-style-type: none"> • Sa posture professionnelle dans des contextes identifiés • Les systèmes de références qui fondent son identité professionnelle • La mise en lien de l'ensemble des compétences constitutives de l'emploi.
	Par candidat, durée de l'épreuve	01 h 50 mn, dont 01 h 50 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Le candidat doit joindre obligatoirement au DSPP deux annexes

Une annexe de 10 pages maximum relative à la compétence « Construire une action de formation à partir d'une demande ». Le candidat présente une action de formation à la conception de laquelle il a participé. Le document écrit fournit les éléments nécessaires à la compréhension de la demande, et donne les points détaillés de la réponse. Le (la) candidat (e) indique sur quelles parties de la réponse il a eu une participation effective.

Une annexe de 10 pages maximum relative aux compétences en matière de préparation et d'animation de séances de formation. Le (la) candidat(e) cible une séance d'apprentissage et intègre le scénario pédagogique détaillé. Il fournit les éléments nécessaires à la compréhension de l'animation de la séance telle qu'elle s'est déroulée et argumente les modifications éventuelles apportées. Il (elle) décrit les difficultés d'apprentissages rencontrées et les remédiations proposées. Il (elle) donne des indications sur l'évaluation.

Le candidat choisit également un point sur lequel il analyse sa pratique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	8/28

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Préparer et animer des actions de formation						
Construire une action de formation à partir d'une demande	L'offre de formation est en cohérence avec la demande et les besoins du commanditaire Les contenus sont adaptés au public et sont organisés en respectant une logique d'apprentissage. Les méthodes et techniques pédagogiques sont cohérentes par rapport aux objectifs et au public Les situations d'évaluation sont pertinentes par rapport aux objectifs L'offre respecte les procédures en termes de qualité et normes d'écriture attendues	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation	L'objectif pédagogique est clairement formulé Les critères, situations et modalités d'évaluation sont adaptés aux apprentissages et objectifs visés Les étapes clés de la séance sont identifiées Les difficultés de mise en œuvre sont anticipées et des remédiations aux difficultés d'apprentissage sont identifiées Les contenus et situations d'apprentissage, méthodes et supports pédagogiques sont adaptés aux objectifs et caractéristiques des apprenants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animer une séance de formation collective	Les phases du scénario sont présentées et la séance est contextualisée Le scénario est respecté, les éventuelles modifications sont motivées Les méthodes, techniques et supports pédagogiques sont utilisés à bon escient L'attitude du formateur facilite les apprentissages La centration sur les apprenants est effective et permet d'exploiter les réactions et les interventions Les échanges entre apprenants sont encouragés et régulés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	9/28

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Evaluer les acquis des apprenants	Les modalités et situations d'évaluation sont identifiées avec précision Les évaluations sont cohérentes avec les objectifs Les situations et critères d'évaluations sont expliqués aux apprenants La restitution des résultats permet aux apprenants de repérer leurs acquis et leurs axes de progrès	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repérer les difficultés individuelles d'apprentissages et y remédier	Les difficultés d'apprentissage sont repérées Les causes d'une ou des difficultés d'apprentissage sont correctement identifiées La remédiation est adaptée à la difficulté constatée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Analyser ses pratiques professionnelles	La situation choisie relève de la responsabilité du formateur Les faits, opinions et sentiments sont distingués Les facteurs déterminants de la situation sont correctement identifiés La prise de recul et la remise en question sont effectives Les propositions d'ajustement des pratiques sont pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle	Les situations à risque sont identifiées Les situations de discrimination sont identifiées, les comportements discriminants sont repérés Les actes traduisent le respect des règles de sécurité et de non discrimination Un comportement éco citoyen est mis en œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation et accompagner les apprenants dans leur parcours						
Contribuer à l'élaboration et ou à l'adaptation de dispositifs de formation pouvant combiner différentes modalités et situations pédagogiques	Les besoins de publics et commanditaires multiples sont pris en compte. Les caractéristiques et conditions de mise en œuvre des différentes modalités sont connues Les modalités pédagogiques sont pertinentes en regard du contexte, du contenu et du public accueilli	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	10/28

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Accompagner les apprenants dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours	Le positionnement permet de définir les acquis, les besoins et les modalités préférentielles Les objectifs, étapes et modalités du parcours sont formalisés en concertation avec l'apprenant Les étapes du suivi sont planifiées et respectées, les outils de suivi permettent une traçabilité du parcours Les réajustements de parcours sont co-construits Un outil de planification adapté est utilisé pour la gestion des flux et des parcours Une analyse de pratique régulière permet d'identifier des axes de progrès	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mobiliser un réseau pour optimiser la réponse aux besoins des apprenants	Les acteurs identifiés couvrent l'ensemble des problématiques rencontrées par les apprenants Les réponses apportées sont pertinentes par rapport à la problématique rencontrée Les contacts sont entretenus et exploités de manière adéquate Les membres des réseaux apportent une réponse effective aux besoins des apprenants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagner les apprenants dans leur projet d'insertion professionnelle	Les temps d'accompagnement sont contractualisés et planifiés Les situations pour l'identification des compétences, attitudes et comportements favorisant l'employabilité sont planifiées Les techniques d'entretien sont utilisées à bon escient Les informations recueillies sont formalisées dans un document de suivi Une analyse de pratique professionnelle permet de réajuster la démarche d'accompagnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	11/28

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Contribuer à l'évaluation d'un dispositif et rendre compte	Les outils d'évaluation sont pertinents en regard des critères fournis par le commanditaire Les outils de suivi permettant de recueillir les informations nécessaires à l'évaluation et au bilan sont pertinents La mise en œuvre des évaluations prévues est effective Les écarts entre les objectifs attendus et les résultats sont identifiés Le bilan écrit ou oral est clair et structuré et respecte les modalités prévues par le commanditaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à la veille pédagogique, technique, environnementale et commerciale	Les sources d'information sont connues Les connaissances et compétences sont actualisées Les évolutions du secteur professionnel sont connues Les évolutions des besoins de formation des partenaires sont repérées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Obligations réglementaires le cas échéant :

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	12/28

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoire introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Recueillir, traiter et partager l'information avec les technologies de l'information et de la communication appliquées à la formation	Les sources d'accès aux informations référentes sont connues et exploitées L'information utile est isolée de la multitude des informations disponibles Des outils de communication diversifiés sont utilisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utiliser des techniques de communication adaptées pour instaurer la relation	Les techniques d'écoute active sont maîtrisées : questionnement, reformulation, synthèse Les messages sont structurés et adaptés à l'interlocuteur Les réactions des interlocuteurs sont prises en compte et le message est réajusté si besoin Les informations sont suffisantes et pertinentes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	13/28

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Les épreuves se déroulent selon l'ordre suivant :

1. Présentation différée d'un projet
2. Entretien technique
3. Questionnement à partir des 2 annexes au DSPP

Pendant la présentation différée du projet, le jury observe sans intervenir, un seul candidat à la fois.

Avant le questionnement à partir des annexes au DSPP, le jury prend connaissance de ces documents et prépare son questionnement.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	14/28

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

La présentation différée du projet doit se dérouler dans une salle ou un bureau permettant au candidat d'organiser et d'aménager l'espace pour sa présentation.

➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Pour la présentation différée du projet : une salle de cours ou un bureau, équipé(e) de tables et chaises et pouvant tenir lieu de petite salle de cours. L'espace doit être aménageable par le candidat pour une présentation orale avec vidéo projection et/ ou utilisation de supports à afficher.	Le candidat organise l'espace en fonction de ses besoins pour la présentation différée du projet.
Une salle de cours ou un bureau pour les autres parties de l'épreuve.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	15/28

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 1 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Sans objet	Sans objet
Machines et matériel	Bureaux et/ou tables ; Chaises pour les membres du jury et le candidat ; 1 ordinateur ; 1 vidéo projecteur ; 1 tableau blanc fixe ou mobile et 1 tableau paper board.	Sans objet
Outillage	Sans objet	Sans objet
Petit outillage	Sans objet	Sans objet
Equipements de protection individuelle (EPI)	Sans objet	Sans objet
Matière d'œuvre	Un rouleau de feuilles paper board ; Des marqueurs tableau blanc et paper board de couleurs différentes ; Du scotch et des aimants pour tableau blanc ; Du papier et des stylos.	
Documentation	Sans objet	
Autres	Sans objet	Sans objet



REFERENTIEL DE CERTIFICATION
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Préparer et animer des actions de formation

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation Animer une séance de formation collective Construire une action de formation à partir d'une demande	00 h 15 mn	<p>Le (la) candidat (e) présente oralement une action de formation à la conception de laquelle il(elle) a participé. Il (elle) adopte une démarche de pédagogue et prépare le déroulement et les supports utiles pour transmettre les informations. Il (elle) fournit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les informations sur le contexte de la demande, les objectifs de l'action, le public, les pré-requis, 2. L'offre de formation rédigée avec le contenu et les modalités d'évaluation prévues, 3. La progression pédagogique ; l'une des séquences de l'action devra être décomposée en plusieurs séances. <p>Il (elle) est attentif(ve) à l'utilisation de techniques d'animation facilitant la compréhension de son message par le jury.</p> <p>L'évaluation porte sur deux niveaux:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'évaluation de la compétence "Construire une action de formation à partir d'une demande" 2. La qualité pédagogique de la présentation orale devant les deux membres du jury.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	19/28

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation Animer une séance de formation collective Construire une action de formation à partir d'une demande	00 h 15 mn	Le jury questionne le candidat sur sa prestation, et sur les choix en termes de déroulement, de préparation et d'utilisation des supports pour faire sa présentation.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle Elaborer le scénario pédagogique d'une séance et préparer les ressources nécessaires à l'animation Animer une séance de formation collective Evaluer les acquis des apprenants Repérer les difficultés individuelles d'apprentissages et y remédier Analyser ses pratiques professionnelles	00 h 30 mn	Au préalable, les évaluateurs prennent connaissance du DSPP et de l'annexe et préparent le questionnement. Dans l'annexe de 10 pages maximum, le (la) candidat(e) décrit la préparation et l'animation d'une séance. Il(elle) intègre le scénario pédagogique détaillé de la préparation et fournit les informations sur : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le contexte, les méthodes et techniques pédagogiques, les ressources formatives, les moyens organisationnels, les situations et modalités d'évaluation prévues, les difficultés d'apprentissage anticipées et remédiations prévues 2. Les points clés de l'animation effectivement mise en œuvre, l'argumentation des modifications apportées, les précisions sur les difficultés d'apprentissages rencontrées et les remédiations proposées. 3. Les points forts et points à améliorer dans sa pratique, la recherche des causes et l'identification de pistes d'amélioration 4. Les points sur lesquels il(elle) est attentif(ve) pour inscrire ses actes dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle. Lors de la session, le (la) candidat(e) présente oralement l'organisme dans lequel il(elle) a préparé et mis en œuvre la séance, et donne les éléments de contexte qui expliquent ses choix en termes de préparation, de déroulement et d'animation.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	01 h 00 mn 01 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	20/28

CCP 2 - Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation et accompagner les apprenants dans leur parcours

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input type="checkbox"/>			
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>			
Entretien technique	<input type="checkbox"/>			
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Contribuer à l'évaluation d'un dispositif et rendre compte</p> <p>Mobiliser un réseau pour optimiser la réponse aux besoins des apprenants</p> <p>Contribuer à l'élaboration et ou à l'adaptation de dispositifs de formation pouvant combiner différentes modalités et situations pédagogiques</p> <p>Accompagner les apprenants dans leur projet d'insertion professionnelle</p> <p>Participer à la veille pédagogique, technique, environnementale et commerciale</p> <p>Accompagner les apprenants dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours</p>	01 h 00 mn	<p>Au préalable, les évaluateurs prennent connaissance du DSPP et de l'annexe pour l'Activité 2 et préparent le questionnement.</p> <p>Dans l'annexe de 10 pages maximum relative au CCP « Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation et accompagner les apprenants dans leur parcours », le (la) candidat(e) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrit sa contribution à l'élaboration ou à l'adaptation du dispositif de formation : contexte, objectifs, caractéristiques du public, modalités pédagogiques existantes, propositions d'adaptations ou pistes d'évolutions possibles en réponse à des demandes de publics et commanditaires multiples, argumentation des choix et conditions de mise en œuvre. 2. Présente sa contribution à l'accompagnement d'un apprenant dans ce dispositif : problématique, nature et moment(s) de l'accompagnement, méthodes, outil de suivi individuel utilisé, indication des acteurs mobilisés, analyse de sa pratique d'accompagnement. 3. Présente les modalités et outils d'évaluation de ce dispositif

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	21/28

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
				<p>4. S'appuie sur des exemples pour illustrer la mise en œuvre de la compétence « Participer à la veille pédagogique, technique, commerciale et environnementale de la formation professionnelle ».</p> <p>Lors de la session, le (la) candidat(e) présente oralement l'organisme dans lequel il (elle) a contribué à l'élaboration de dispositif et accompagné un apprenant. Il (elle) donne les éléments de contexte qui permettent de comprendre la problématique, les propositions d'adaptation ou d'évolution et l'accompagnement réalisé.</p> <p>Puis le jury le (la) questionne, à partir des informations données oralement et du document écrit.</p>
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	01 h 00 mn 01 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	22/28

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	FORMATEUR(TRICE) PROFESSIONNEL(LE) D'ADULTES Arrêté du 10/03/2008	N° CCP	Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes Arrêté du 04/09/2012
CCP 1	PREPARER ET ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION	CCP 1	Préparer et animer des actions de formation
CCP 2	CONTRIBUER A L'ELABORATION DE DISPOSITIFS ET ACCOMPAGNER DES PARCOURS DE FORMATION	CCP 2	Contribuer à l'élaboration de dispositifs de formation et accompagner les apprenants dans leur parcours

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	23/28

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	24/28

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
FPA	TP-00350	RC	05	20/09/2012	13/09/2012	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

